



**PRÉFET  
DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale des territoires**

**Synthèse des obligations relatives à la couverture des sols au titre de la PAC dans le département de la Loire pour la campagne PAC 2023**

Couvert	Règle	Dates (bornes incluses)	Exemptions	Caractéristiques
Couverture des sols	BCAE6 Couverture des sols	6 semaines au choix entre le 01/09 et le 30/11	- parcelles en zone vulnérable nitrate (doivent respecter le PAN et le PAR à la place)	<b>Implantation</b> - couvert semé après la culture principale - ou repousses - ou mulch - ou cannes ou chaumes du précédent cultural
Culture secondaire	BCAE7 Rotation des cultures	du 15/11 au 15/02	- terres arables en totalité certifiée bio ou en conversion - terres arables inférieures ou égales à 10 ha - terres arables à plus de 75 % en herbe ou légumineuses - SAU à plus de 75 % en herbe	<b>Implantation</b> - couvert semé après la culture principale - ou en sous-semis dans la culture principale  <b>- ne peut pas être la culture principale de l'année suivante</b>
Cultures dérobées	BCAE8 Biodiversité	du 04/09 au 29/10	- terres arables inférieures ou égales à 10 ha - terres arables à plus de 75 % en herbe ou légumineuses - SAU à plus de 75 % en herbe	<b>Implantation</b> - couvert semé après la culture principale - ou en sous-semis dans la culture principale  <b>Composition</b> - mélange d'au moins 2 espèces de la liste (cf. notice codes cultures, dernière page) si couvert semé - ou au moins 1 espèce si sous-semis - seules les espèces de la liste sont autorisées  <b>- ne peut pas être la culture principale de l'année suivante</b> <b>- produits phytopharmaceutiques interdits</b>

**Attention, ces informations ne sont valables que pour le département de la Loire et pour la campagne PAC 2023 et nous vous conseillons de consulter les règles détaillées dans nos communications ou sur le site internet des services de l'État dans la Loire :**

<https://www.loire.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture/Les-aides-PAC-2023-2027>